



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

2^e édition des Awards du marché des capitaux de la CEMAC (2024)

**Entreprises et bourse des valeurs : quelles
politiques publiques pour l'épargne financière et
l'inclusion financière capitalistique ?**

**OLOMO ATEKE ENGELBERT.
CHEF DE CELLULE DE LA POLITIQUE
ECONOMIQUE/MINEPAT**

Douala, 03–05 avril 2024

PLAN DE L'EXPOSE

1. Grandes orientations de la SND30
 2. Contexte et principaux constats (Caractéristiques du secteur privé camerounais)
 3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun
 4. Principaux éléments de la Stratégie Nationale de l'inclusion financière 2023-2027
 5. Recommandations et perspectives
-

- ❑ Mix entre import/substitution et promotion des exportations

- ❑ **Etat stratégique et pragmatique.** L'Etat mettra en place des facilités pour l'émergence d'un secteur privé comme principal moteur de la croissance économique et réalisera des intervention ciblées dans les secteurs/filières hautement stratégiques. notamment via le levier de la commande publique
- ❑ **Articulation entre planification indicative et planification impérative** (c'est une combinaison entre le format assez contraignant de la planification quinquennale et celui indicatif de la planification stratégique)

La SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. afin de favoriser un développement endogène. inclusif tout en préservant les chances des générations futures.

- ❑ **Mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays (ODD 8. 9 11 et 12);**
- ❑ **Améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi (ODD 1 à 7 et ODD 10);**
- ❑ **Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale (ODD 13. 14 et 15 avec leurs cibles contextualisées);**
- ❑ **Améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement (ODD 16 et 17).**

- ❑ Porter la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales décentralisées (CTD) à au moins 15% des recettes de l'Etat en augmentant notamment les transferts des opérations d'investissements et en accélérant la mise en place de la fonction publique locale;

- ❑ **Porter à au moins 60% la part de la commande publique** en biens et services, adressée aux entreprises et industries locales, y compris pour les forces de défense et de sécurité;
- ❑ Acheter tous les projets en cours et finaliser toutes les modalités de mise en service complète des infrastructures issues des grands projets de première génération à travers la réalisation de leurs projets connexes, pour leur permettre de produire les effets économiques attendus;
- ❑ Privilégier dans la réalisation des grands projets, les approches en **Projet-Finance et Partenariat Public-Privé (PPP)**, qui permettront d'impliquer adéquatement le secteur privé et de mobiliser de manière efficiente les ressources d'investissement;

- ❑ **Finaliser la réforme foncière** afin de faciliter la disponibilité effective de la ressource foncière aux investisseurs, aux exploitants agricoles, aux promoteurs immobiliers, aux programmes de construction des infrastructures de transport, etc.;

- ❑ **Promouvoir l'émergence et le soutien des champions nationaux** dans les secteurs moteurs de la transformation structurelle de l'économie, à travers notamment la mise en place et l'opérationnalisation des zones économiques et une plus grande fluidité dans la mise en place des incitations au développement des entreprises;
- ❑ **Donner la priorité à la maintenance des équipements et infrastructures existants** pour garantir leur pérennité et leur fonctionnalité. Ceci permettra de consolider les acquis et de renforcer la cohérence de la programmation.

❑ La transformation structurelle de l'économie ;

❑ Le développement du capital humain et du bien-être;

❑ La promotion de l'emploi et de l'insertion économique;

❑ La gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat

La stratégie de financement de la SND30, au regard de l'existant, qui devrait garantir son opérationnalisation, tout en évitant un surendettement, ses grands investissements pourraient s'adosser sur plusieurs leviers ou ressources rappelées dans la **SND30**, que sont notamment :

- ❑ les ressources budgétaires via la politique fiscale ;
 - ❑ **les ressources du marché financier** ;
 - ❑ les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale ;
 - ❑ les ressources propres du secteur privé ;
 - ❑ les Partenariats Public-Privé (PPP) ;
 - ❑ **la mobilisation de l'épargne nationale** ;
 - ❑ **les transferts de fonds de la diaspora.**
-
- ❑ Pour le **financement des grands projets d'investissements**, le Gouvernement entend maintenir à **au moins 30%** de son budget dans lesdits investissements, afin de (i) mobiliser l'épargne nationale à travers le marché financier, (ii) l'amélioration de l'inclusion financière à travers la mise en œuvre de la **Stratégie nationale de la finance inclusive** ;
 - ❑ Les apports des partenaires au développement à la lumière de la **déclaration de Paris et la diversification du portefeuille de partenariats** ;
 - ❑ Le renforcement du recours aux **modèles Project-Fiance** et aux **Partenariats Public-Privé (PPP)**, qui sont des approches privilégiées dans le cadre de la réalisation des **projets structurants**

Le pilier transformation structurelle (i) le développement des industries et des services, (ii) le développement de la productivité et de la production agricole, (iii) le développement des infrastructures productives, (iv) l'intégration régionale et la facilitation des échanges, (v) la dynamisation du secteur privé, (vi) l'environnement et protection de la nature et (vii) **la transformation du système financier.**

Concernant la transformation du secteur financier, les principales réformes envisagées visent entre autres à : (i) porter la part du secteur financier dans le PIB d'environ 3% actuellement à 7-10% en 2030 ; (ii) densifier la bancarisation et compléter l'intermédiation financière par la mise en place des filières manquantes et l'augmentation quantitative aussi bien des banques que des institutions financières non bancaires ; (iii) créer un cadre légal, réglementaire, prudentiel et fiscal adapté pour chaque segment ou filière du système financier y compris le crédit inter-entreprise ; (iv) accroître substantiellement l'offre des financements à long terme par fonds propres et par dettes ; (v) attirer les porteurs de capitaux (investisseurs étrangers et diaspora) et les professionnels dans les différentes filières de l'écosystème financier ; (vi) accompagner la structuration des entreprises et le développement de leur capacité à lever les financements localement et à l'international ; (vii) introduire et développer la filière de la finance islamique ; (viii) développer l'ingénierie financière de l'Etat et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en vue de la levée des financements nécessaires.

2. Contexte et principaux constats (suite)

La SND30 est à sa 4^e année de mise en œuvre. Partie de 0,3% en 2020, 3,6% en 2021 et 4% en 2022, se **situerait autour de 4,5% en 2024 contre 3,9% en 2023**

Contexte d'accélération de la croissance et du processus de décentralisation...

La croissance galopante de la population Camerounaise, jeune en majorité (>50%)

Un marché du travail en pleine mutation (entrée massive des jeunes, accroissement de la demande féminine, resserrement de l'offre d'emploi)

Cette reprise timide de la croissance depuis 2020 est aussi marquée au niveau du marché de l'emploi, par l'augmentation du chômage et du sous-emploi.

Une spécificité dans la structure des emplois et du marché du travail : **le secteur informel** occupe encore plus de **90%** des actifs avec une prédominance du **SI agricole** ; secteur primaire plus de 55%

Le contexte actuel, marqué par le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, pourtant prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30. La participation et l'implication des opérateurs privés, sont de plus en plus sollicitées et nécessaires

2. Contexte et principaux constats (suite et fin)

Le Recensement Général des Entreprises (INS. 2009). a identifié **93 969 entreprises et établissements** dont 35.1% à Douala 23.9% à Yaoundé.

Le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) 2015, a permis d'identifier et de localiser **209 482 unités économiques en activité et exerçant dans un local professionnel fixe**, réparties en **203 419 entreprises siège** et **6 063 établissements**.

Le Gouvernement a tablé sur une **croissance économique soutenue de 4.5% à 8.1% en moyenne entre 2020 et 2030**, pour ramener le **taux de pauvreté de 37.5% en 2014 à moins de 25% en 2030**;

Cette tendance à la baisse du taux de pauvreté cache une augmentation du nombre de pauvres, en raison d'une croissance démographique annuelle de 2.6% en moyenne;

Le secteur informel reste prépondérant. avec un taux d'informalité des emplois de 88.6% en 2014 contre 90.3% en 2007, ce qui tend à confirmer une légère remontée du secteur moderne cde l'économie. tirée par le secteur public que par le secteur privé.

L'atteinte des objectifs de développement fixés dans la SND30, nécessite une croissance soutenue, une meilleure redistribution des fruits de la croissance en ciblant les pauvres, afin qu'ils puissent prioritairement et massivement bénéficier des mesures de protection sociale à l'instar des divers instruments gouvernementaux d'appui au secteur privé en général

2. Caractérisation du secteur privé camerounais

- ☐ **Forme juridique;**
- ☐ **Chiffre d'affaires et offre d'emploi;**

- ☐ **Secteur d'activité et Genre;**
- ☐ **Conformité de comptabilité aux dispositions de l'OHADA;**
- ☐ **Espérance de vie des entreprises;**
- ☐ **Nationalité des dirigeants d'entreprises.**

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Forme juridique

- ✓ Suivant la forme juridique. les entreprises individuelles sont en nette croissance, passant de 89% de l'ensemble des entreprises recensées en 2009 à 97% en 2016. Les entreprises de forme sociétaire, notamment les SA. les SARL et les SUARL, sont peu nombreuses et ne représentent qu'environ 2.5% du tissu des entreprises.
- 
- ✓ Le tissu productif est marqué par la prédominance des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites Entreprises (PE), qui représentent 98.5% de l'ensemble des entreprises
 - ✓ De même. l'on observe que plus 9 entreprises commerciales sur 10 sont des entreprises individuelles. Elles sont majoritairement dirigées par les Camerounais.
 - ✓ Les sociétés anonymes (SA) et les sociétés à responsabilité limitée (SARL) sont surtout entre les mains des expatriés, notamment les français. les autres ressortissants européens et les américains. En effet. ils dirigent 01 SA sur trois et 37% des SARL.
-

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Chiffre d'affaires et offre d'emploi

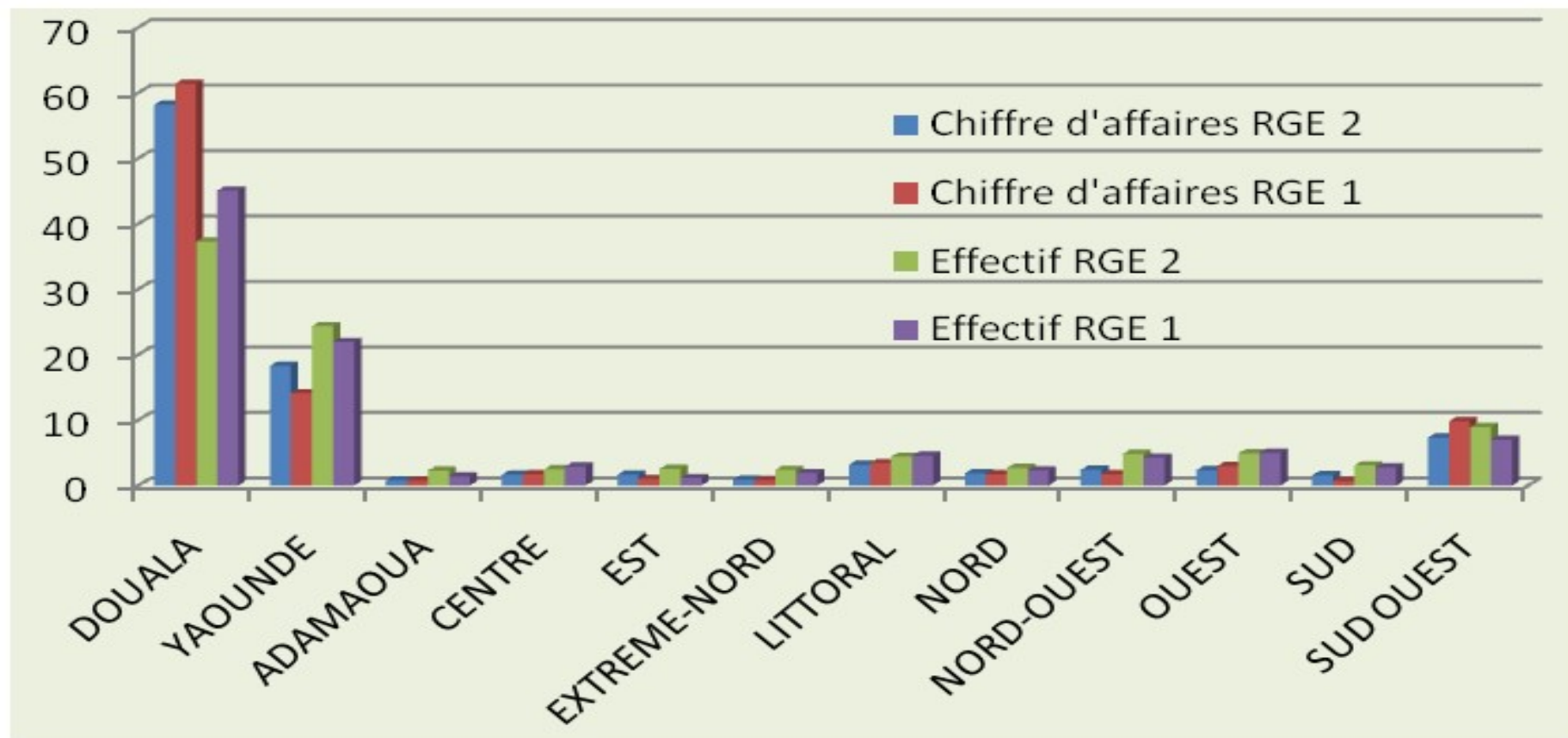
- ✓ **Les villes de Douala et de Yaoundé concentrent 61.6% des effectifs employés et 76.5% du chiffre d'affaires réalisés** par les entreprises contre 68.4% des effectifs employés et 75.5% du chiffre d'affaires en 2008. .

- ✓ Sur le plan économique. le Chiffre d'Affaires global des entreprises pour l'année 2015, qui est la valeur totale des biens et services vendus au cours de cette année, se situe à la somme de 13 347 milliards de FCFA, contre 10 225 milliards de FCFA en 2008, soit une augmentation en valeur relative de 30.5%. **Les villes de Douala et de Yaoundé**, ces deux métropoles ont produit à elles seules. plus de **trois quart du chiffre d'affaires global de l'exercice 2015**.
- ✓ La contribution des TPE et PE au chiffres d'affaires total a connu une hausse, passant de 17.8% en 2008 à 24.2% en 2015. Malgré cette faible contribution au chiffre d'affaires total, elles ont offert 67.1% des emplois permanents en 2015 contre 53.6% en 2008 ;
- ✓ Les Moyennes Entreprises et Grandes Entreprises qui ont dégagé 82.2% du chiffre d'affaires total en 2008 et 75.8% en 2015, n'ont employé que 32.9% des effectifs en 2015 contre 46.4% en 2008. Ce résultat souligne l'important rôle des TPE et des PE dans la création des emplois ;
- ✓ Le secteur des entreprises n'emploie que 4.3% de la population active, estimée à près de 10 millions de personnes en 2009. Avec moins 390 000 emplois permanents, ce secteur révèle son incapacité à créer plus d'emplois, dans sa structure actuelle.

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Chiffre d'affaires et offre d'emploi

Répartition des effectifs employés et du chiffre d'affaires par région de recensement (%)



Source : INS. RGE-1 et RGE-2

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Secteur d'activité et Genre

- ✓ La prépondérance du secteur tertiaire est remarquable comme en 2009, avec 84.2% des unités recensées contre 15.6 % pour le secteur secondaire et 0.2% seulement pour le secteur primaire.
- ✓ L'analyse selon le sexe du promoteur/dirigeant montre que 62.1% des entreprises sont créées par des promoteurs (hommes) contre 37.9% par les promotrices (femmes). Les femmes, qui occupent

Conformité de comptabilité aux dispositions de l'OHADA

- ✓ En dépit du léger mieux observée dans la tenue de comptabilité écrite dans les entreprises par rapport à 2008, celle-ci demeure un souci dans la mesure où plus de **8 entreprises sur 10 ne respectent pas cette obligation légale.**
 - ✓ Parmi les entreprises qui tiennent une comptabilité écrite, **moins de 3%** aboutissent à une comptabilité formelle (**affiliées à un cabinet comptable**), c'est-à-dire celle qui mène à la confection d'une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) ; C'est une situation regrettable dans la mesure où le Gouvernement a mis en place depuis 2010 un cadre légal, à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA) pour l'assistance en matière de gestion, d'accomplissement des obligations administratives diverses aux entreprises notamment en ce qui concerne la tenue de comptabilité.
 - ✓ Il convient de noter que la tenue d'une bonne comptabilité, constitue un élément-clé de la transparence et de la gouvernance économique dans une entreprise.
-
- ✓ C'est dire que des efforts importants restent à faire pour amener la majorité des entreprises à tenir une comptabilité formelle et réglementaire.

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Espérance de vie des entreprises

- ✓ La jeunesse des entreprises est remarquable : constat d'un tissu d'entreprises qui demeure jeune avec 77.5% ayant au plus 6 ans d'existence.

- ✓ Il faut encore noter que plus des deux tiers de ces jeunes entreprises sont des entreprises individuelles de très petite taille. Par ailleurs, la « jeunesse » des promoteurs d'entreprises est remarquable. En effet, trois promoteurs sur cinq sont de la tranche de 20 à 40 ans.
- ✓ Les résultats du RGE font ressortir le faible niveau de formation des chefs d'entrepreneurs, dans la mesure où 48.4% d'entre eux ont au plus le niveau du Primaire (**dont 19% sont sans diplôme**). Les diplômés de l'enseignement supérieur dirigent tout de même 40% des entreprises recensées.
- ✓ Le niveau d'instruction des promoteurs, tout comme celui du principal dirigeant, est relativement faible. En outre les entrepreneurs sont juvéniles à la tête de leurs entreprises. En effet 85% et 94% des entrepreneurs respectivement promoteurs et principaux dirigeants ont moins de 10 ans à la tête des entreprises qu'ils dirigent

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite)

Nationalité des dirigeants d'entreprises

- ✓ La suprématie des nationaux qui se retrouvent à la tête de 90.5% des entreprises répertoriées en 2016 et exercent en grande partie dans les très petites et les petites entreprises.

- ✓ **En deuxième position se trouve les nigériens avec 2.4% des chefs d'entreprises** qui exercent leurs activités principalement dans les très petites entreprises du sous secteur commercial.

- ✓ **La gestion des grandes entreprises est à 45% aux mains des ressortissants des pays européens** et des ressortissants américains. Ces grandes entreprises se retrouvent surtout dans les sous secteurs à haute intensité de capital. notamment dans **le transport, les banques et assurances. l'agroalimentaire, l'extraction, la sylviculture et l'agriculture moderne.**

- ✓ **Les entreprises à capital majoritairement national emploient 68.1% du personnel contre 15.6% pour les entreprises à capital majoritairement étranger.** Dans le secteur primaire moderne. les entreprises à capital majoritairement étranger emploient 26.3% des effectifs permanents contre 30% dans le secteur secondaire et 9.4% dans le secteur tertiaire.

- ✓ Cependant, lorsqu'on considère la dimension des unités de production, on remarque que les étrangers s'intéressent très peu aux TPE et PE. Ils sont plus présents dans les moyennes entreprises (ME) et les grandes entreprises (GE). En effet les grandes entreprises à capital majoritairement étranger représentent 34.4% des unités de production de cette catégorie. et emploient 37.8% des effectifs permanents de la catégorie.

2. Caractérisation du secteur privé camerounais (suite et fin)

Activités boursières des entreprises très peu dynamiques

- ✓ La faible culture boursière cumulée à la faible culture financière des populations et des chefs d'entreprises en général.
- 
- ✓ La faible cotation en bourse des entreprises camerounaise.
 - ✓ La faible transparence dans la gestion des entreprises
 - ✓ La faible transparence dans la levée des ressources nécessaires au financement de l'investissement ou du fonctionnement au sein de l'entreprise
-

3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Le Cameroun a fait le choix de bâtir son économie sur l'initiative privée. Dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), il affirme clairement sa volonté à mettre **le secteur privé au centre de la croissance et du développement économique**, à travers la transformation structurelle de son économie.

Qu'est-ce que l'inclusion financière ?

Selon la SNIF, « l'inclusion financière consiste à assurer l'accès accru des populations à une gamme de services financiers innovants, adaptés, diversifiés et abordables, desservant tous les camerounais, particulièrement les femmes, les jeunes, les populations rurales et les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs) ».

Pour le Cameroun, pays membre de la CEMAC, la question de **l'inclusion financière** a toujours été au cœur des politiques de développement et le Gouvernement en a fait un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de croissance économique depuis plusieurs décennies.

3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Ainsi, depuis la 1^{ère} phase de la Vision 2035 avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020), la politique du Cameroun pour l'inclusion financière a été formalisée à travers la **Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) élaborée en 2014** et dont la mise en œuvre a permis des avancées notables sur le plan de l'assainissement et de la consolidation du secteur de la microfinance...

Selon la SNFI. En dépit des efforts déployés dans la mise en œuvre de la SNFI, de nombreux défis restent à relever pour accroître de manière significative l'inclusion financière au Cameroun. Certains groupes défavorisés (les femmes, les jeunes, les populations rurales, les handicapés, et les acteurs du secteur informel) restent encore majoritairement exclus des services financiers offerts par les banques classiques, les établissements de microfinance (EMF) ainsi que d'autres acteurs du secteur financier formel.

L'enquête FinScope 2017 a révélé que sur le plan national, **seulement 10% des adultes sont bancarisés** ; 49% des adultes camerounais sont formellement inclus par le biais des produits financiers bancaires et autres produits financiers formels non bancaires (microfinance, mobile money, assurance).

3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

La dépendance à l'égard des services financiers informels reste assez significative ; 15% des adultes utilisent uniquement des canaux informels quand 26% utilisent à la fois une combinaison de mécanismes formels et informels pour gérer leurs besoins financiers. indiquant ainsi que leurs besoins ne sont pas entièrement satisfaits par le seul secteur formel.

Par ailleurs, la capacité du secteur à servir durablement l'ensemble des populations est affectée par les nouvelles évolutions du domaine de la microfinance dans un environnement particulièrement marqué par le développement des nouvelles technologies mais également la pauvreté, le chômage, les inégalités et l'exclusion sociale, **l'insécurité et les conflits armés dans l'Extrême Nord et les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, auxquels s'ajoutent les effets de la crise de la COVID-19, du conflit russo-ukrainien ainsi que les tensions inflationnistes mondiales actuelles, qui exacerbent les vulnérabilités existantes.**

C'est dans ce cadre d'évolution que le Gouvernement du Cameroun, dans sa Stratégie Nationale de Développement (SND 30) a fait de **l'inclusion financière** une priorité pour la **transformation structurelle** de l'économie et le **développement inclusif**.

3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Les 06 groupes d'acteurs suivants ont été identifiés:

- ❑ **ORGANES DE REGULATION ET DE SUPERVISION** (BEAC; COBAC; GIMAC; CIMA; ART; COSUMAF; CNEF);
 - ❑ **MINISTERES ET AGENCES ETATQUES** (MINFI; PASNFI; MINEPAT; MINPOSTEL; MINDEVVEL; MINJEC; MINPROFF; MINADER; MINCOMMERCE; CAMPOST; MINEDUB; MINPMEESA; MINPROFF; MINEPIA; MINEFOP; CTD; SNI; BVMAC)
 - ❑ **ASSOCIATIONS ET RESEAUX** (ANEMCAM; APECCAM; GECAM; ASAC; MECAM; CAMLEASE)
 - ❑ **ENTITES DU SECTEUR PRIVE** (Banques; EMF; OTM; Bureau de Poste; Assureurs; Fintech)
 - ❑ **PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT** (PNUD; UNCDF; AFD; Autres selon les besoins)
 - ❑ **ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL** (CTD; Associations des consommateurs; Association des femmes; Conseil National de la Jeunesse (CNJC))
-

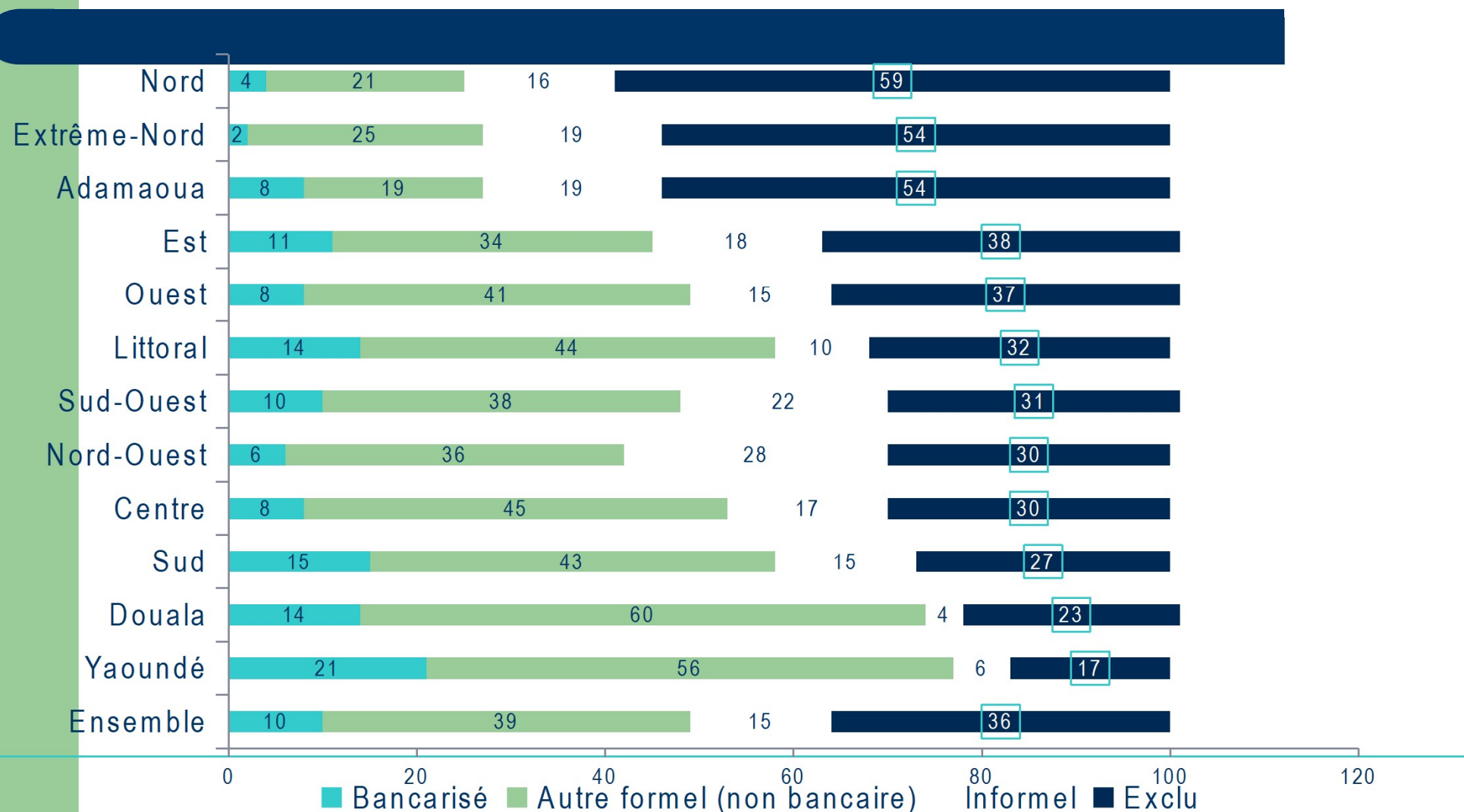
3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Les 06 groupes d'acteurs, rôles et responsabilités

N°	Catégorie	Principales institutions	Rôles et responsabilités
1.	ORGANES DE REGULATION ET DE SUPERVISION	BEAC. COBAC. GIMAC. CIMA. ART. COSUMAF. CNEF	1. Appui en matière de réglementation et de supervision 2. Conseils, leadership, facilitation, stratégie pour atteindre les objectifs d'Inclusion Financière
2.	MINISTÈRES ET AGENCES ETATIKES	MINFI. PASNFI. MINEPAT. MINEFOP. MINPOSTEL. MINDEVVEL. MINJEC. MINPROFF. SNI. MINADER. MINCOMMERCE. BVMAC ; CAMPOST. MINEDUB. MINPMEESA. MINPROFF. MINEPIA. CTD.	1. Coordination des initiatives 2. Budget 3. Assurance que les initiatives sont conformes aux déclarations de politique et aux meilleures pratiques
3.	ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX	ANEMCAM; APECCAM; GECAM; ASAC; MECAM; CAMLEASE	1. Présenter les idées des membres dans les réunions sur l'inclusion financière 2. Encourager les membres sur les meilleures pratiques 3. Assurer le renforcement des capacités des acteurs
4.	ENTITES DU SECTEUR PRIVE	Banques; EMF; OTM; Bureau de Poste; Assureurs; Fintech	1. Mise en œuvre des meilleures pratiques 2. Développement des produits 3. Retour des informations aux organes de coordination 4. Mobilisation des ressources financières
5.	PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT	PNUD; UNCDF; AFD Autres selon les besoins	1. Appui technique et financier 2. Coordination les uns avec les autres et avec le Gouvernement
6.	ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	CTD; Associations des Consommateurs; Association des femmes; Conseil National de la Jeunesse (CNJC)	1. Contribuer à la sensibilisation des acteurs 2. Assurer l'engagement et l'implication des bénéficiaires 3. Participer à la structuration des regroupements 4. Fournir des appuis conseils à la population

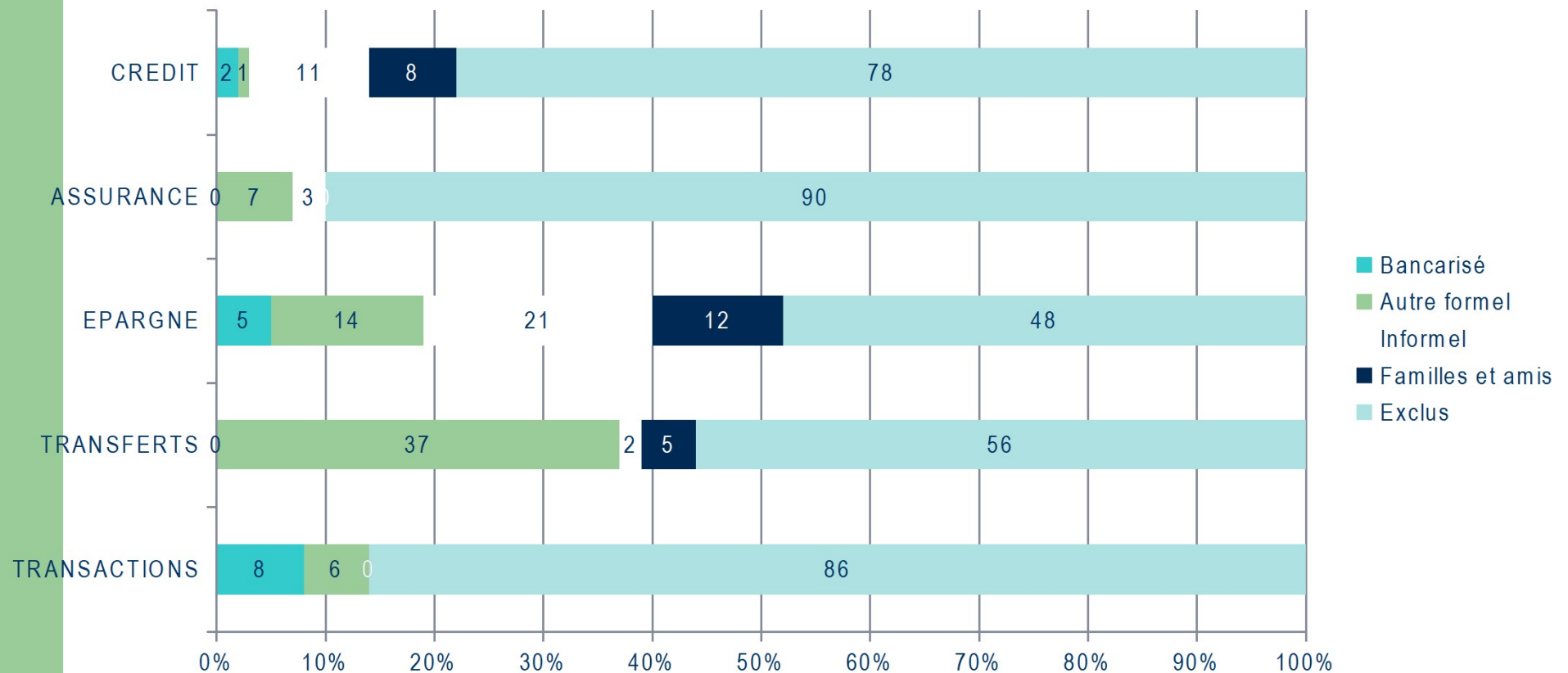
3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Le paysage de l'inclusion financière au Cameroun, avec une forte prédominance des populations et principaux acteurs du développement exclus (%)



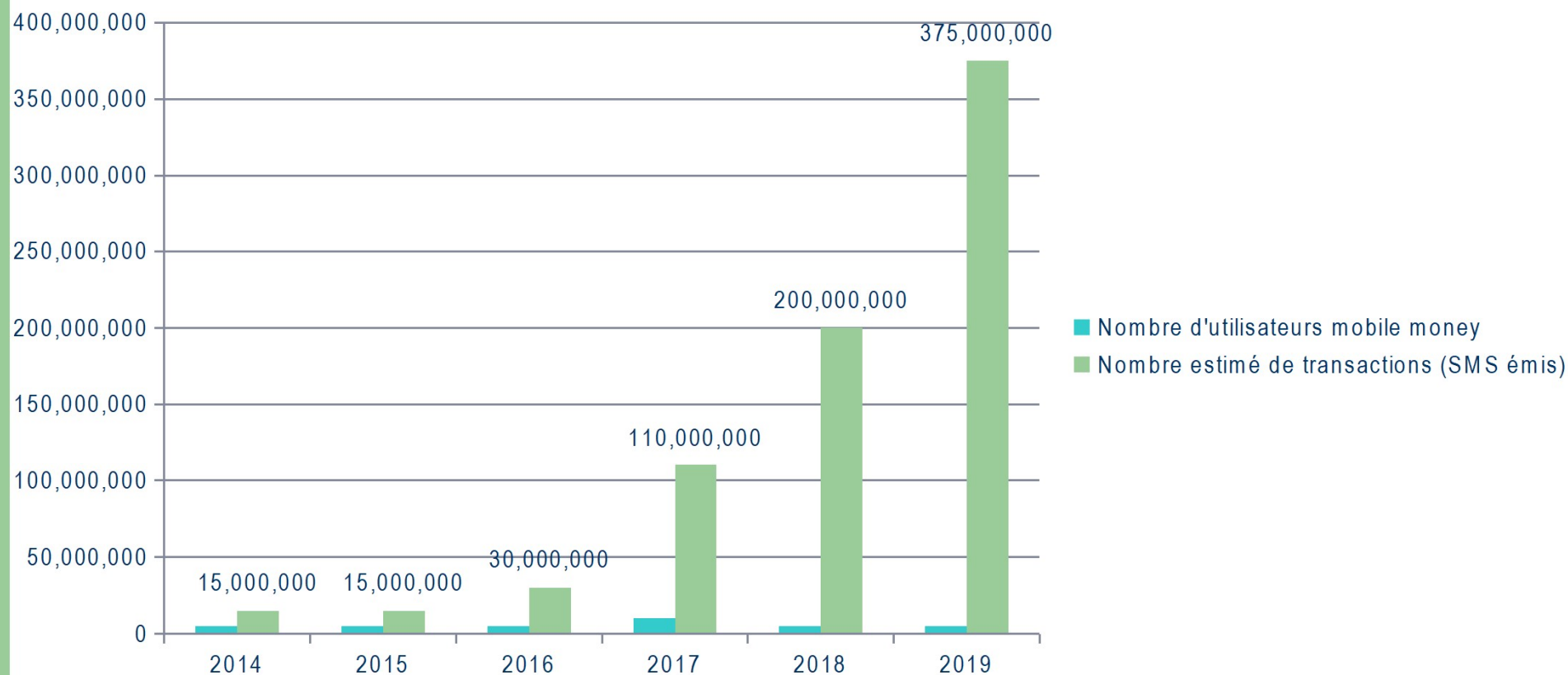
3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Le paysage de l'inclusion financière au Cameroun à travers la caractérisation de la demande par marché des produits.
avec une forte prédominance encore des populations et principaux acteurs du développement exclus (%)



3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Le paysage de l'inclusion financière au Cameroun à travers l'évolution des services de Mobile money. avec une forte stimulation du numérique pour ce type de service financiers



3. Etat des lieux de l'inclusion financière au Cameroun

Le paysage de l'inclusion financière au Cameroun à travers l'évolution des transactions services de Mobile money. avec une forte stimulation du numérique pour ce type de service financiers (%)



3.Principaux Principaux défis de l'inclusion financière au Cameroun

- ❑ **La fourniture de services financiers formels est concentrée dans les zones urbaines.** les segments clés sous-desservis sont notamment : (i) Les agriculteurs et les MPMEs informelles - tous deux étant de grands groupes. (ii) Les employés informels et les personnes à charge (iii) Les femmes et les jeunes

- ❑ Les branches ou les réseaux d'agents pour les institutions financières formelles dans les zones rurales sont insuffisants ;
- ❑ Aucune banque ou établissement de financement du Cameroun n'est dédié à une clientèle purement rurale (agricole ou minière);
- ❑ Les produits financiers adaptés à ceux qui n'ont pas d'actifs ni de revenu régulier sont insuffisants ;
- ❑ Le niveau global d'offre et d'utilisation du crédit est très faible ;
- ❑ Le coût du crédit jugé élevé par les utilisateurs ;
- ❑ Les garanties pour couvrir le risque crédit sont inexistantes dans la plupart des cas ;
- ❑ L'absence de ressources longues pour les EMF ;
- ❑ Le manque de confiance entre les fournisseurs de services financiers et les clients. en particulier les MPMEs informelles ; limitant ainsi leur accès au crédit ;
- ❑ Le développement de l'innovation et le déploiement des services financiers numériques (DFS) manquent encore de dynamisme en dépit du fort potentiel existant pour booster l'inclusion financière au Cameroun ;
- ❑ La faiblesse de l'offre pour les segments vulnérables spécifiques comme les femmes. les jeunes. les agriculteurs ;

3.Principaux Principaux défis de l'inclusion financière au Cameroun

- ❑ **La compréhension par les consommateurs des produits et services financiers disponibles est limitée dû en partie à leur faible éducation financière ;**
- ❑ Les produits financiers pour faire face aux principaux risques (assurance) auxquels sont confrontés les ménages (santé et agriculture) sont insuffisants et pas toujours accessibles ;

- ❑ **La grande proportion du recours aux mécanismes de financement informels qui ne sont pas toujours bien structurés ;**
- ❑ **Les produits de finance islamique sont encore largement méconnus par les populations et les EMF.** en dépit de l'opportunité qu'ils représentent pour améliorer l'inclusion financière des populations démunies. Les résultats clés de l'analyse diagnostique ont également relevé un certain nombre de contraintes institutionnelles et réglementaires ; à savoir :
 - ❑ **Au niveau des banques et des EMF :** (i) Niveaux élevés de créances douteuses ; (ii) Insuffisance des capitaux et des fonds propres (requis tant pour la stabilité que pour la croissance) ; (iii) Risques (pour les clients) (iv) Faiblesse des systèmes d'informations et de gestion informatisés pour les EMF. et processus digitaux limités ; (v) Fragmentation des secteurs bancaires et des EMF et intégration insuffisante entre les institutions.
 - ❑ **Au niveau de l'infrastructure :** (i) Faible qualité de couverture du réseau mobile ; (ii) Faible maillage des réseaux d'agents mobile money dans les zones rurales ; (iii) Le taux d'utilisation de la Centrale des Risques des EMF reste faible.

- ❑ Exigences de fonds propres des EMF jugées excessives ;
- ❑ Réglementation du mobile money pas encore bien compris par les fournisseurs de services financiers ;
- ❑ Application de la réglementation sur l'adéquation du capital (pour les banques et les EMF) ;

- ❑ Le traitement fiscal des créances irrécouvrables est jugé par les EMF comme étant un obstacle à la prise de risque et constitue donc aussi un frein au financement des MPMEs ;
- ❑ La limitation des financements externes des EMF constitue un obstacle à l'accès au crédit des MPMEs ;
- ❑ L'absence de cohérence des cadres réglementaires dans le secteur financier multi-acteurs avec l'intégration des TICs ;
- ❑ L'absence de dispositions réglementaires relatives à la gestion commune des données clients, au partage d'infrastructures et à l'interopérabilité ;
- ❑ Absence de cadre légal pour l'utilisation d'agents tiers par les EMF et les banques ;
- ❑ Absence de règles concernant l'accès aux codes USSD des OTM par des tiers ;
- ❑ Non opérationnalité du dispositif d'assurance-dépôts pour les banques et EMF.

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Objectif Global SNFI 2023-2027 : « Assurer sur un horizon de cinq (5) ans [2023-2027], l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 65% de la population adulte du Cameroun, avec un accent particulier sur les populations rurales, les femmes et les jeunes, les groupes socialement vulnérables (GSV) et les MPMEs ».

Sur la base des domaines d'actions prioritaires identifiés, **six (06) axes stratégiques** ont été définis pour accroître le niveau et la qualité de l'accès aux services financiers au Cameroun :

- (i) Axe 1 : Amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité de l'offre des produits et services financiers ;
- (ii) Axe 2 : Facilitation de l'accès au financement en faveur des chaînes de valeurs et MPMEs agricoles et agro-alimentaires ;
- (iii) Axe 3 : Promotion de l'innovation et de la finance numérique ;
- (iv) Axe 4 : Promotion et développement de la finance islamique ;
- (v) Axe 5 : Promotion de l'éducation financière et protection des consommateurs
- (vi) Axe 6 : Amélioration du cadre réglementaire et fiscal.

NB: Pour chaque Axe Stratégique ici présenté, un certain nombre d'objectifs spécifiques et d'actions clés sont dégagés dans le but de renforcer l'Axe dans la perspective de l'atteinte de l'Objectif Global et de la Vision de la SNFI 2023-2027.

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Axe Stratégique N°1 : Amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité de l'offre des produits et services financiers

- ☐ Objectif spécifique 1.1 : Améliorer l'accès et l'utilisation du crédit;
- ☐ Objectif spécifique 1.2: Améliorer les mécanismes structurels de couverture de risque;
- ☐ Objectif spécifique 1.3 : Améliorer la professionnalisation du secteur de la microfinance;
- ☐ Objectif spécifique 1.4 : Améliorer la couverture territoriale de l'offre formelle de produits et services financiers dans les zones non desservies

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Axe Stratégique N°2 : Facilitation de l'accès au financement en faveur des chaînes de valeurs et MPMES agricoles et agro-alimentaires

- ❑ Objectif Spécifique 2.1 : Améliorer l'offre des produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs des chaînes de valeur agricoles
 - ❑ Objectif Spécifique 2.2 : Renforcer les capacités des acteurs en finance agricole pour une meilleure utilisation des produits financiers offerts
 - ❑ Objectif Spécifique 2.3 : Promouvoir des mécanismes de gestion du risque agricole
-

Axe Stratégique N°3 : Promotion de l'innovation et de la finance numérique

- ❑ Objectif Spécifique 3.1 : Faciliter le développement de l'infrastructure technologique pour une meilleure offre des services financiers digitaux
 - ❑ Objectif Spécifique 3.2 : Faciliter l'accès et l'utilisation des systèmes de paiement électronique par les populations cibles
 - ❑ Objectif Spécifique 3.3 : Promouvoir la diversification de l'offre de services financiers digitaux sécurisés et adaptés aux besoins de la population cible
-

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Axe Stratégique N°4 : Promotion et développement de la finance islamique

- ❑ Objectif Spécifique 4.1 : Améliorer la connaissance de la Finance islamique

- ❑ Objectif Spécifique 4.2 : Promouvoir l'offre de produits de la finance islamique

Axe Stratégique N°5 : Promotion de l'éducation financière et protection des consommateurs

- ❑ Objectif Spécifique 5.1 : Renforcer la promotion de l'éducation financière
 - ❑ Objectif Spécifique 5.2 : Renforcer les mécanismes de protection des consommateurs
-

Axe Stratégique N°6 : Amélioration du cadre réglementaire et fiscal

- ❑ Objectif Spécifique 6.1 : Favoriser la mise en place des mesures réglementaires et fiscales incitatives propices au développement de la finance inclusive
- ❑ Objectif Spécifique 6.2 : Renforcer la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal de la finance digitale
- ❑ Objectif Spécifique 6.3 : Promouvoir la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal de la finance islamique

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Budget de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2023-2027

AXE STRATEGIQUE	COUT (FCFA)	PART DANS LE BUDGET GLOBAL (%)
AXE 1 - Amélioration de la qualité. de la disponibilité et de l'accessibilité de l'offre des produits et services financiers	11.58.550.000	29,81%
AXE 2 - Facilitation de l'accès au financement en faveur des chaines de valeurs et MPMEs agricoles et agro-alimentaires	10.580.100.000	28,01%
AXE 3 - Développement et promotion de la finance numérique	9.205.500.000	24,37%
AXE 4 - Promotion et développement de la finance islamique	3.750.750.000	9,93%
AXE 5 - Promotion de l'éducation financière et protection des consommateurs	2.357.500.000	6,24%
AXE 6 - Amélioration du cadre réglementaire et fiscal	615.000.000	1,63%
COUT GLOBAL SNFI 2023-2027 (FCFA)	37.767.400.000	100,00%

Source: PASNFI

4. Stratégie Nationale d'inclusion financière 2023-2027

Mécanisme de financement de la SNFI 2023-2027

- ❑ La mise en œuvre de la Stratégie nationale de la finance inclusive sera financée par le budget national, ainsi que par des ressources à mobiliser auprès du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.
- ❑ Le Ministère en charge des finances aura pour mission de mobiliser la contribution de l'Etat.
- ❑ Le Ministère en charge de l'économie mobilisera les ressources extérieures.

5. Recommandations et perspectives

- ❑ Mettre en réseau ces différents instruments gouvernementaux d'appui au secteur privé;
- ❑ Rendre le processus de sélection et d'attribution des appuis **assez transparent** pour tous les instruments gouvernementaux d'appuis au secteur
(utilisation du système financier);
- ❑ **Encourager les CTD à la lumière du cadre général de la décentralisation à créer des entreprises dans les secteurs productifs de la SND30**
- ❑ Eduquer les responsables des entreprises bénéficiaires des appuis gouvernementaux au patriotisme, responsabilité et plus d'honnêteté;
- ❑ Encourager les PME (plus de 90% des entreprises) au regroupement, à l'association, en vue de constituer des garanties et cautionnements nécessaires ;
- ❑ Intensifier l'enregistrement et la mise à jour permanente au sein des CTD et la structuration des unités artisanales (les artisans), en vue de la **migration de l'informel vers le formel**;
- ❑ Mettre en place un **système d'informations spécifique** adossé à l'INS de production régulière des données primaires et secondaires sur **l'inclusion financière au Cameroun**

5. Recommandations et perspectives

- ❑ Développer des partenariats solides et utiles avec des donateurs potentiels tels que les partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux), les fondations et ONG internationales, et le secteur privé non financier (**MINFI, MINEPAT, Ministères sectoriels**).

- ❑ Accompagner le développement et la mise en place d'instruments de financement mixtes afin de catalyser des financements supplémentaires pour l'expansion des produits et services financiers, y compris les services numériques et de la finance islamique (**(MINFI, MINEPAT, Ministères sectoriels)**).
- ❑ Mettre en place un mécanisme en vue du financement de la mise en œuvre de la SNFI 2023-2027, à travers notamment l'ouverture des opportunités aux investisseurs privés, institutions financières et banques commerciales, fonds de capital-investissement, fonds souverains, etc.
- ❑ Diversifier et renforcer les mécanismes de financement et de refinancement des EMF;
- ❑ Accompagner le développement de produits de crédits adaptés aux besoins des jeunes, des femmes, des personnes socialement vulnérables (handicapés, déplacés internes, personnes âgées, réfugiés et populations hôtes vulnérables, etc.) et des MPMEs;
- ❑ Faciliter l'utilisation des produits de crédit par les populations vulnérables, y compris les vivant avec un handicap;
- ❑ Favoriser la réduction du coût d'accès au crédit en particulier pour les populations vulnérables (jeunes, femmes, handicapés, déplacés internes, etc.) et les MPMEs;
- ❑ Faciliter le développement et le déploiement de l'offre des produits de financement alternatif.

Références documentaires: SND30, SNFI 2023-2027,
RGE -1 (INS) et RGE -2 (INS)

MERCI

POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire

BP : 660 Yaoundé/Tel : (+237) 222 22 09 75

Site web : www.minepat.gov.cm

Email: sdacl@minepat.gov.cm

Ministry of Economy, Planning and Regional
Development

PO BOX: 660 Yaoundé/Tel: (+237) 222 22 09 75

Site web: www.minepat.gov.cm

Email: sdacl@minepat.gov.cm